

Accès en **2^e année et 3^{ème} année** des études médicales odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

Nombre de places fixées par arrêté du pour chacune des filières	Nombre de candidatures examinées par le jury	Nombre de candidats retenus en 2 ^{ème} année	Nombre de candidats retenus en 3 ^{ème} année
Médecine : 30	130	28	2
Médecine Nouvelle Calédonie et Polynésie : 2	2	2	0
Odontologie : 9	64	5	4
Pharmacie : 20	44	14	6
Sage-femme : 5	30	5	0